

# PAYPLUG

Société par Actions Simplifiée au capital de 275 565,50 euros  
Siège social : 110, avenue de France - 75013 PARIS  
751 658 881 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2021

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

| ACTIF  | Note | 31/12/2020        | 31/12/2019        |
|--|------|-------------------|-------------------|
| Op. interbank. et ass. : créa. s/les étés de crédit... | 1.1  | 33 003 113        | 21 996 227        |
| Valeurs immobilisées.....                              | 1.2  | 251 381           | 96 955            |
| - Immobilisations incorporelles.....                   |      | 3 684             | 3 684             |
| - Immobilisations corporelles.....                     |      | 247 697           | 93 271            |
| Comptes de régularisation et actifs divers.....        |      | 2 402 356         | 1 155 992         |
| - Autres actifs.....                                   | 1.3  | 2 046 399         | 1 022 857         |
| - Comptes de régularisation.....                       | 1.4  | 355 958           | 133 135           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                     |      | <b>35 656 850</b> | <b>23 249 174</b> |

| PASSIF   | Note | 31/12/2020        | 31/12/2019        |
|--|------|-------------------|-------------------|
| Comptes créditeurs de la clientèle : aut. dettes..   | 2.1  | 20 046 902        | 8 981 837         |
| Cptes de régul. et passifs divers : aut. passifs ... | 2.2  | 4 550 326         | 2 017 810         |
| Dépréc. et dettes subordonnées : provisions.....     |      | 50 000            | 25 000            |
| Capitaux propres (hors FRBG).....                    | 2.4  | 11 009 622        | 12 224 527        |
| - Capital souscrit.....                              | 2.3  | 275 566           | 255 855           |
| - Primes liées au capital.....                       |      | 26 723 452        | 22 543 249        |
| - Autres titres.....                                 |      | 1 328             | 1 328             |
| - Report à nouveau.....                              |      | - 10 575 905      | - 6 480 768       |
| - Résultat de l'exercice.....                        |      | - 5 414 818       | - 4 095 137       |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                  |      | <b>35 656 850</b> | <b>23 249 174</b> |

HORS-BILAN. Néant.

| COMPTE DE RESULTAT (en euros)                        | Note | 31/12/2020         | 31/12/2019         |
|--|------|--------------------|--------------------|
| Prod. nets d'int. et revenus ass. : int. et ch. ass. |      | 0                  | - 7                |
| Commissions nettes.....                              | 4.1  | 5 262 658          | 2 571 287          |
| Commissions produits.....                            |      | 9 225 509          | 4 450 190          |
| Commissions charges.....                             |      | - 3 962 851        | - 1 878 903        |
| Autres produits nets d'exploitation bancaire.....    | 4.2  | 89 968             | 3 214              |
| Autres charges d'exploitation bancaires.....         | 4.3  | - 325 288          | - 86 959           |
| <b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>                     |      | <b>5 027 338</b>   | <b>2 487 534</b>   |
| Charges générales d'exploitation.....                |      | - 10 501 685       | - 6 539 770        |
| - Frais de personnel.....                            | 4.4  | - 6 836 414        | - 4 551 827        |
| - Autres frais administratifs.....                   | 4.5  | - 3 665 271        | - 1 987 943        |
| Dotation aux amortissements.....                     |      | - 54 107           | - 39 571           |
| <b>RESUL. BRUT D'EXPL. ET RESUL. D'EXPL. ....</b>    |      | <b>- 5 528 454</b> | <b>- 4 091 807</b> |
| Résultat net sur actifs immobilisés.....             | 4.6  | - 1 092            | 425                |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....</b>             |      | <b>- 5 529 546</b> | <b>- 4 091 381</b> |
| Résultat net exceptionnel.....                       | 4.7  | - 23 662           | - 3 756            |
| Impôt sur les bénéfices.....                         | 4.8  | 138 389            | 0                  |
| <b>RESULTAT NET.....</b>                             |      | <b>- 5 414 818</b> | <b>- 4 095 137</b> |

ANNEXE (en euros).

**REGLES ET METHODES COMPTABLES.** Désignation de la société : SAS PAYPLUG. Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 35 656 850 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 414 818 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'administration. **Règles générales.** Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2014-07 du 26/11/2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels des établissements de paiement. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. **Immobilisations corporelles et incorporelles.** Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. **Amortissements.** Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue : Brevets (nom de domaine) : non amortissable, Installations générales, agencements et aménagements divers : durée adaptée à la gestion du bail actuel, Matériel informatique : 3 ans, Pour certains mobiliers : 10 ans. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. **Provisions et coût du risque.** Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision. **Résultat exceptionnel.** Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. **Engagements de retraite.** La méthode retenue est de ne pas comptabiliser les engagements de retraite dans les comptes sociaux mais de les indiquer dans l'annexe. Compte tenu de la création de la société en 2012, de son effectif jeune et du turnover constaté, le montant d'engagement de retraite est une

information qui n'est pas significative sur l'exercice. **Autres éléments significatifs. Eléments significatifs sur l'activité et comparabilité des exercices.** RAS. **Effet de la crise Covid-19.** La crise Covid-19 n'a pas eu d'incidence négative sur l'activité de la société, qui a pu adapter sans difficulté particulière son fonctionnement aux obligations liées aux télétravail et qui a su profiter des conditions favorables induites dans le secteur du commerce en ligne. **Déménagement et changement de siège social.** La société a emménagé le 16/10/2020 dans de nouveaux locaux situés à Paris dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Le changement de siège social a été acté le 16/12/2020. **Eléments significatifs sur l'actionariat.** NATIXIS PAYMENT HOLDING a renforcé sa participation majoritaire sur l'exercice 2020 en rachetant 1 521 actions auprès des fondateurs pour détenir 508 668 des 511 710 actions qui composaient le capital de la société, soit 99,41 %. Par la suite NATIXIS PAYMENT HOLDING a participé seul à l'augmentation de capital votée à l'Assemblée du 16/12/2020 et détient désormais 548 089 des 551 131 actions qui composent le capital de la société au 31/12/2020, soit 99,45 %. **Eléments intervenus depuis la clôture de l'exercice.** Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2021, la Société a continué de développer ses activités dans le cours normal des affaires.

**NOTE 1 - NOTE SUR L'ACTIF. Note 1.1. Créances sur les établissements de crédit.** Ce poste du bilan correspond principalement au solde des comptes bancaires tenus à la BNPP : Le compte de fonctionnement, utilisé pour les opérations courantes de la société ; les comptes de chiffre d'affaires et d'impayés sur lesquels transitent les sommes dues à PAYPLUG par ses clients, au titre de la facturation mensuelle et des incidents d'impayés/réputation ; le compte de règlement, sur lequel les fonds des clients sont reçus avant d'être cantonnés ; le compte de cantonnement, compte spécifique sur lequel l'argent des clients est conservé un jour ouvrable après leur réception. Auxquels s'ajoutent les soldes des comptes de suivi des écarts (BNPP et DALENY), comptes d'attentes où sont comptabilisés en attendant leur correction, les écarts entre les opérations enregistrées sur les comptes PAYPLUG des clients et les flux effectivement constatés sur les comptes de règlement et de cantonnement. **Créances sur les établissements de crédit.** Compte de fonctionnement, 2020 : 9 934 796, 2019 : 12 458 056, Compte de chiffre d'affaires, 2020 : 3 036 616, 2019 : 604 916, Compte d'impayés, 2020 : 3 285, 2019 : 1 147, Compte de règlement, 2020 : 3 729 041, 2019 : 3 478 680, Compte de cantonnement, 2020 : 16 354 312, 2019 : 5 477 729, Compte de suivi des écarts, 2020 : - 54 936, 2019 : - 24 301, Total créances sur établissements de crédit, 2020 : 33 003 113, 2019 : 21 996 227. Il s'agit de créances à vue.

**Note 1.2. Actif immobilisé.**

| Immobilisations brutes                    | Au début de l'exer. | Aug.           | Dim.          | En fin d'exer. |
|---|---------------------|----------------|---------------|----------------|
| Autres postes d'immob. incorporelles..... | 3 684               | -              | -             | 3 684          |
| <b>TOTAL IMMOB. INCORPORELLES</b>         | <b>3 684</b>        | <b>-</b>       | <b>-</b>      | <b>3 684</b>   |
| Immobilisations en-cours.....             |                     | 32 817         |               | 32 817         |
| Install. gén., agcts et amgts divers..... | 62 346              | 86 698         | 68 691        | 80 353         |
| Matériel de bureau et informatique.....   | 138 254             | 116 228        | 14 727        | 239 755        |
| <b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>           | <b>200 600</b>      | <b>235 743</b> | <b>83 418</b> | <b>352 925</b> |
| <b>TOTAL IMMOB. - VALEURS BRUTES</b>      | <b>204 284</b>      | <b>235 743</b> | <b>83 418</b> | <b>356 609</b> |

| Amortissements                            | Au début de l'exer. | Aug.          | Dim.          | En fin d'exer. |
|---|---------------------|---------------|---------------|----------------|
| Install. gén., agcts et amgts divers..... | 42 172              | 12 058        | 52 739        | 1 491          |
| Matériel de bureau et informatique.....   | 65 157              | 42 049        | 3 469         | 103 737        |
| <b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>           | <b>107 329</b>      | <b>54 107</b> | <b>56 208</b> | <b>105 228</b> |
| <b>TOTAL AMORTISSEMENTS CUMULES</b>       | <b>107 329</b>      | <b>54 107</b> | <b>56 208</b> | <b>105 228</b> |

La durée d'amortissement des installations et agencements est de 36 mois, à l'exception de certains mobiliers pour lesquels la durée d'amortissement est de 10 ans. **Note 1.3. Autres actifs.** Le détail des autres actifs se présente ainsi : Autres actifs. Clients, 2020 : 1 399 325, 2019 : 662 116, Débiteurs divers, 2020 : 4 633, 2019 : 60 763, Dépôts et cautionnements, 2020 : 150 939, 2019 : 167 898, Impôt sur les bénéfices, 2020 : 127 718, 2019 : 69 544, Créance intégration fiscale, 2020 : 80 215, Subvention, 2020 et 2019 : 1 750, TVA, 2020 : 281 819, 2019 : 60 786, Total autres actifs, 2020 : 2 046 399, 2019 : 1 022 857. La créance d'impôt sur les bénéfices correspond à hauteur de 68 104 euros au Crédit d'impôt sur la Compétitivité et l'Emploi 2018 et à hauteur de 58 174 euros au crédit d'impôt recherche déposé au titre de l'exercice 2019. La créance d'intégration fiscale correspond au montant du crédit d'impôt recherche de l'exercice 2020.

**Note 1.4. Comptes de régularisation.** Charges constatées d'avance et Total, 2020 : 355 958, 2019 : 133 135.

**NOTE 2 - NOTE SUR LE PASSIF. Note 2.1. Autres dettes.** Ce poste représente le total des soldes des comptes tenus pour ses clients par PAYPLUG. **Note 2.2. Autres passifs.** Le détail des autres passifs se présente ainsi : Autres passifs. Créateurs divers, 2020 et 2019 : 205, Clients, 2020 : 5 280, 2019 : 2 640, Etat - autres charges à payer, 2020 : 34 056, 2019 : 35 335, TVA, 2020 : 453 666, 2019 : 162 965, CSE, 2020 : 7 314, Charges sociales, 2020 : 595 167, 2019 : 210 173, Dettes vis-à-vis du personnel, 2020 : 481 479, 2019 : 216 408, Prélèvement à la source, 2020 : 25 562, 2019 : 20 605,01, Provision commissions bonus, 2020 : 160 000, 2019 : 80 458, Provision charges sur commissions bonus, 2020 : 72 050, 2019 : 36 206, Provisions congés payés, 2020 : 249 827, 2019 : 121 992, Charges sociales sur congés à payer, 2020 : 99 931, 2019 : 48 797, Fournisseurs, 2020 : 397 600, 2019 : 324 844, Fournisseurs - Factures non parvenues, 2020 : 1 968 190, 2019 : 757 183, Total autres passifs, 2020 : 4 550 326, 2019 : 2 017 810. L'augmentation des factures non parvenues est liée à la croissance de la société et aux charges de loyer relatives à ses nouveaux locaux. **Note 2.3. Composition du capital social.** Le capital social d'un montant de 275 566,50 euros est décomposé en 551 131 titres d'une valeur nominale de 0,50 euro. Les 39 421 titres émis pendant l'exercice, le 16/12/2020, ont été assortis d'une prime d'émission d'un montant de 4 180 203 euros. Titres composant le capital social au début de l'exercice, Nombre : 511 710, Valeur nominale : 0,50, Titres émis pendant l'exercice, Nombre : 39 421, Valeur nominale : 0,50, Titres composant le capital social à la fin de l'exercice, Nombre : 551 131, Valeur nominale : 0,50. Au cours de l'exercice 2020, suite à l'acquisition complémentaire de 1 521 titres aux fondateurs puis à l'augmentation de capital du 16/12/2020, le taux de détention de NATIXIS PAYMENT HOLDING dans le capital de PAYPLUG est passé de 99,11 % à 99,45 %.

| Note 2.4. Variation des capitaux propres | Solde au 01/01/2020 | Affectation des résul. | Aug.             | Dim.               | Solde au 31/12/2020 |
|--|---------------------|------------------------|------------------|--------------------|---------------------|
| Capital.....                             | 255 855             | -                      | 19 711           | -                  | 275 566             |
| Primes d'émission.....                   | 22 544 577          | -                      | 4 180 203        | -                  | 26 724 780          |
| Report à nouveau.....                    | - 6 480 768         | - 4 095 137            | -                | -                  | - 10 575 905        |
| Résultat de l'exer. ....                 | - 4 095 137         | 4 095 137              | -                | - 5 414 818        | - 5 414 818         |
| <b>TOTAL CAP. PROP.</b>                  | <b>12 224 527</b>   | <b>0</b>               | <b>4 199 913</b> | <b>- 5 414 818</b> | <b>11 009 622</b>   |

Le Comité d'administration du 04/11/2019 a voté la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites à échéance de novembre 2021 et décembre 2022, portant sur un total de 30 000 actions. Les critères retenus pour ce plan sont les évolutions des commissions facturées et de la situation nette de la société.

**NOTE 3 - NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN.** Néant.

**NOTE 4 - NOTE SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.**

**Note 4.1. Commissions nettes.** Les commissions facturées aux clients de PAYPLUG couvrent : les frais de transaction sur les encaissements ; le montant des minima mensuels non atteints ; les abonnements mensuels ; les frais de gestion des impayés ; les factures « Grands Comptes » ; les avoirs émis. **Commissions produits.** France, 2020 : 7 442 275, 2019 : 3 550 669, Europe, 2020 : 1 783 234, 2019 : 899 521, Total des commissions facturées, 2020 : 9 225 509, 2019 : 4 450 190. Les charges de commissions correspondent essentiellement aux commissions facturées par BNPP et DALENYS, partenaires dans le cadre de l'activité d'établissement de paiement. **Commissions charges.** Commissions BNPP, 2020 : 440 219, 2019 : 437 544, Commissions DALENYS, 2020 : 3 444 205, 2019 : 1 441 358, ONEY, 2020 : 78 428, Total des commissions (charges), 2020 : 3 962 851, 2019 : 1 878 903. **Note 4.2. Autres produits nets d'exploitation bancaire.** Les autres produits nets d'exploitation bancaire sont principalement composés des produits de la facturation des terminaux de paiement (TPE) vendus par PAYPLUG à ses clients de la solution de paiement physique lancée en 2019. Produits gestion TPE, 2020 : 89 935, 2019 : 3 171, Autres, 2020 : 33, 2019 : 43, Total des autres produits nets d'exploitation bancaire, 2020 : 89 968, 2019 : 3 214. **Note 4.3. Autres charges d'exploitation bancaire.** Les autres charges d'exploitation bancaire se décomposent ainsi : Impayés/Répudiations non récupérés, 2020 : 21 172, 2019 : 23 195, Pertes sur créances irrécouvrables, 2020 : 135 698, 2019 : 46 535, Charges gestion TPE, 2020 : 118 418, 2019 : 3 227, Provisions pour litiges, 2020 : 50 000, 2019 : 14 002, Total autres charges d'exploitation bancaire, 2020 : 325 288, 2019 : 86 959. **Note 4.4. Frais de personnel.** Les frais de personnel se décomposent de la manière suivante : Jetons de présence, 2020 et 2019 : 8 000, Salaires et traitement, 2020 : 4 330 933, 2019 : 3 102 852, Charges sociales, 2020 : 1 483 639, 2019 : 1 092 796, Autres charges sociales, 2020 : 186 795, 2019 : 89 391, CSE, 2020 : 27 933, Intéressement, 2020 : 481 001, 2019 : 216 288, Provision ManPack, 2020 : 318 112, 2019 : 42 500, Total frais de personnel, 2020 : 6 836 414, 2019 : 4 551 827. Le contrat d'intéressement a été conclu en mai 2018 pour les exercices de 2018 à 2020, sur un critère relatif à la croissance de l'activité de la société. La provision ManPack correspond au provisionnement des charges sociales prévisibles liées au plan d'attribution d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 04/11/2019.

**Note 4.5. Autres frais administratifs.** Le détail des autres frais administratifs est le suivant : Impôts et taxes, 2020 : 211 635, 2019 : 93 706, Commissions partenaires, 2020 : 793 416, 2019 : 241 006, Services extérieurs, 2020 : 2 323 405, 2019 : 1 425 818, Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe, 2020 : 133 000, Personnel détaché (NATIXIS PAYMENT), 2020 et 2019 : 87 000, Autres charges diverses d'exploitation, 2020 : 116 816, 2019 : 140 413, Total autres frais administratifs, 2020 : 3 665 271, 2019 : 1 987 943. La hausse de la ligne services extérieurs est principalement liée à la croissance de la société et au déménagement dans ses nouveaux locaux. Ils comprennent, pour les honoraires des Commissaires aux comptes, 28 000 euros correspondant au provisionnement de la mission d'audit légal des comptes 2020. **Note 4.6. Résultat net sur actifs immobilisés.** Les pertes sur actifs immobilisés représentent le résultat des cessions d'immobilisations corporelles (ordinateurs portables) réalisés au cours de l'exercice, soit un montant de 1 092 euros. **Note 4.7. Résultat exceptionnel.** Le résultat exceptionnel 2020 s'élève à - 23 662 euros, dont 23 427 euros d'amortissements exceptionnels liés à la mise au rebut des aménagements de l'ancien siège social de la société. **Note 4.8. Impôt sur les bénéfices.** Le produit de 138 389 euros correspond au Crédit d'Impôt Recherche relatif à des dépenses engagées en 2020 et 2019, les critères de reconnaissance ayant été remplis au cours de l'exercice. Le résultat fiscal pour l'exercice 2020 s'établit comme suit : Résultat comptable 2020 : - 5 414 818, Déductions : - 153 870, Crédit d'impôt recherche : 138 389, Amortissement non déductible (installations) : 15 481, Résultat fiscal 2020 : - 5 568 688. Le déficit fiscal s'établit au 31/12/2020 à : Déficit fiscal au 31/12/2019 : 10 786 315, Déficit fiscal exercice 2020 : 5 568 688, Déficit fiscal au 31/12/2020 : 16 355 003.

**NOTE 5 - AUTRES INFORMATIONS. Note 5.1. Effectif.** L'effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice est le suivant : Cadre, 2020 : 50,50, 2019 : 37,67, Non cadre, 2020 : 28,08, 2019 : 20,67, Total, 2020 : 78,58, 2019 : 58,34. **Note 5.2. Rémunération des organes d'administration.** Le détail des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, pour les membres du Conseil d'administration n'est composé que du montant des jetons de présence versés au titre de l'exercice, soit un montant de 8 000 euros. **Note 5.3. Chiffre d'affaires brut comptable.** La facturation brute totale évolue de la manière suivante : Commissions facturées, 2020 : 9 225 508,99, 2019 : 4 450 189,53, Ventas et locations de TPE, 2020 : 89 934,56, 2019 : 3 171,00, Chiffre d'affaires brut comptable, 2020 :

9 315 443,55, 2019 : 4 453 360,53. **Note 5.4. Analyse de la dette financière nette.** La dette financière nette au 31/12/2020 se décompose de la manière suivante : Compte de fonctionnement (BNPP) : 9 934 795,79, Compte chiffre d'affaires (BNPP) : 3 036 615,66, Compte d'impayés (BNPP) : 3 285,21, Compte garantie gage espèces (BNPP) : 100 000,00, Dépôts et cautionnements : 50 938,51, Trésorerie disponible : 13 125 635,17, Dette nette au 31/12/2020 : - 13 125 635,17. **5.5. Identité de la société consolidante.** Les comptes de PAYPLUG sont consolidés par NATIXIS SA suivant la méthode d'intégration globale. **5.6. Intégration fiscale.** A la date du 01/01/2020, la Société est devenue membre du groupe d'intégration fiscale de NATIXIS SA. La société continue de déterminer son résultat fiscal comme si elle était seule. **5.7. Eléments significatifs sur l'option fiscale à la TVA.** La société PAYPLUG a pris l'option fiscale de soumettre la partie « commissions bancaires » de son chiffre d'affaires à la Taxe sur la valeur ajoutée à compter du 01/04/2017. **5.8. Transactions avec les parties liées.** L'ensemble des transactions liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020.** L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice 2020 d'un montant de - 5 414 818,43 euros en totalité au compte de report à nouveau déficitaire, qui se trouvera ainsi porté à - 15 990 723,54 euros. L'Assemblée Générale prend acte que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices (2017, 2018 et 2019).

**EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PAYPLUG relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Autres informations.** En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion. Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2021, Les Commissaires aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Jean-Paul COLLIGNON, Associé, BATT AUDIT : Jehanne GARRAIT, Associée.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.